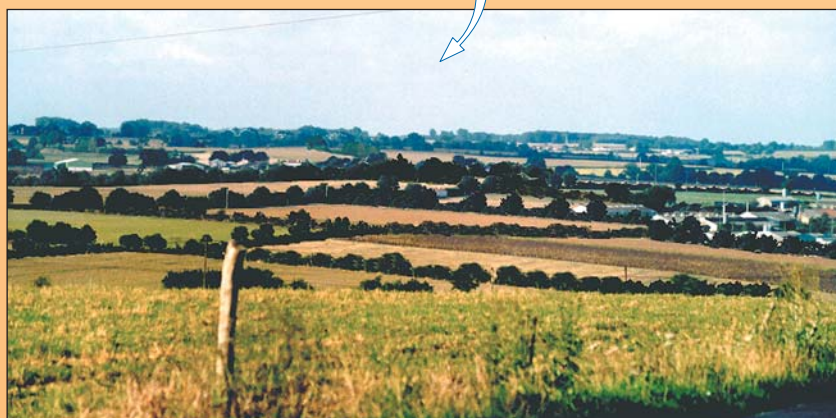
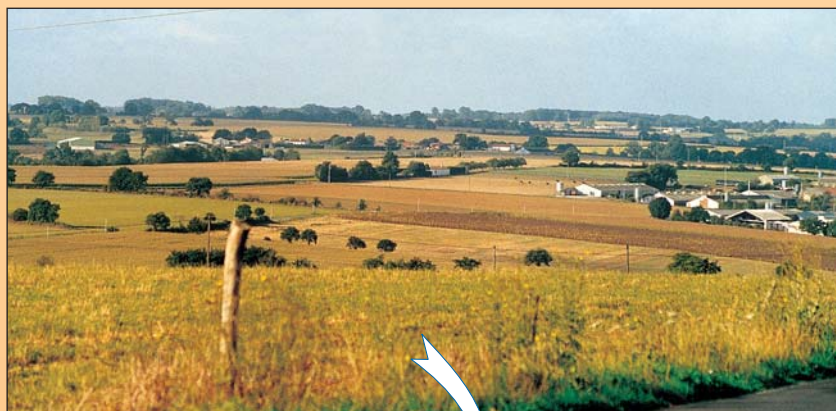


## LE PLAN DE GESTION DU BOCAGE DE VOTRE EXPLOITATION AGRICOLE

**VOUS  
SOUHAITEZ  
QUE LES HAIES  
DE VOTRE  
EXPLOITATION  
APPORTENT  
PLUS  
À VOS  
PRODUCTIONS...**

Un réseau de haies bocagères bien organisé est une garantie de protection efficace des animaux, des cultures et des sols. Il assure également une production de bois, améliore la biodiversité et le cadre de travail. Bien gérer le bocage d'une exploitation agricole c'est aussi diminuer ses charges d'exploitation et d'entretien.



Entretien courant, réhabilitation ou plantation de haies, récolte du bois... autant de réponses apportées par le plan de gestion.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## PRINCIPE

*Le plan de gestion du bocage d'une exploitation est un outil pratique de programmation de travaux de plantation, d'entretien et d'exploitation du bocage sur une dizaine d'années, à l'échelle de l'exploitation.*

## CONTENU

*Un plan de gestion du bocage est composé de deux documents : un d'ordre général et un second propre à chaque exploitation. Ils regroupent un état des lieux qualitatif et*

*quantitatif des haies existantes, réalisé avec l'exploitant (cf. extrait ci-contre). Il constitue aussi la*

*base de propositions de pratiques de gestion du bocage*

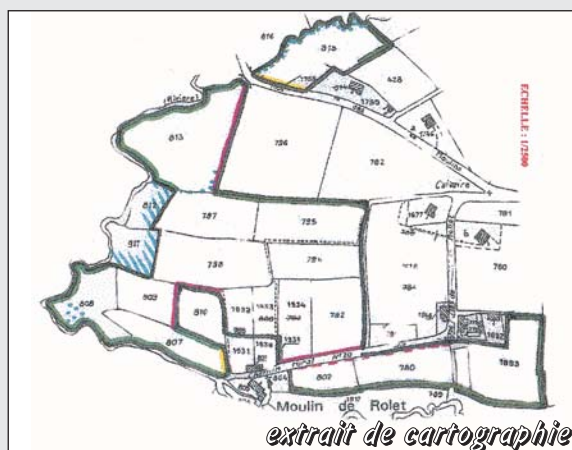
*(cf. photos ci-contre). Ces travaux d'améliorations sont quantifiés et organisés selon un calendrier sur 10 ans.*



*taille douce*



*plantation*



*extrait de cartographie*

## COÛTS ET FINANCEMENTS

### LES PLANS DE GESTION

*Ils sont soutenus par la Convention Régionale d'Amélioration des Paysages et de l'Eau (CRAPE). Elle prend en charge 50% du coût des plans de gestion.*

*Dans le cadre des Contrats Territoriaux d'Exploitations (CTE), un diagnostic paysager est exigé pour les agriculteurs qui souhaitent agir sur le bocage. Ces plans de gestion sont reconnus comme diagnostics paysagers et sont réalisés par Mission Bocage.*

*Coût du plan de gestion : 4 000 F.H.T. (subvention non déduite)*

### LES TRAVAUX

*La CRAPE, le CTE et le Conseil Général soutiennent financièrement les agriculteurs qui mettent en place ces actions en fonction de leur nature (plantation, entretien, restauration).*

## CONTACT

*Pour inscription et toute information complémentaire, contactez :*

*Mission Bocage  
Z.I. du Cerisier - 49600 Beaupréau  
Tél. 02 41 75 29 70 - Fax 02 41 63 03 64*